

TOUS EN GREVE



La **PSYCHIATRIE** n'est pas une discipline médicale comme une autre ! Elle doit disposer d'une structure et de moyens lui permettant d'évoluer dans toutes ses dimensions qu'elles soient sociologiques, culturelles, psychologiques, anthropologiques,... et médicales.

Effectifs insuffisants, manque de lits et en plus, il faudrait travailler plus longtemps, pour une pension diminuée :

INACCEPTABLE!!!

Exigeons le retrait du projet gouvernemental de système universel de retraite par point !

Ces derniers mois, de multiples conflits ont mis en évidence l'état de déliquescence de la psychiatrie en France, ce constat porté par la CGT est maintenant partagé par tous !

- ♦ Moyens humains insuffisants, formations inappropriées
- ♦ Structures souvent délabrées
- ♦ Capacités d'accueil insuffisantes, éloignement des lieux de soins
- ♦ Transformation d'un modèle soignant et solidaire en un modèle commercial et comptable.
- ♦ **Carrières, salaires et pensions en berne** depuis des années !
- ♦ Amalgames maladie mentale/dangerosité, terrorisme, violence.
- ♦ L'hôpital n'est plus un lieu de soins psychiques mais de réadaptation sociale et économique.

Ça suffit !



Nous ne voulons plus subir et faire subir les conséquences de cette politique.

STOP à la souffrance des professionnel·le·s et patient·e·s !!

Avec la CGT, exigeons :

→ Une augmentation de l'ONDAM hospitalier de 5% et la suppression de la taxe sur les salaires, ce qui dégagera les moyens suffisants pour :

- ♦ Des moyens humains et matériels permettant d'accueillir humainement nos patient.e.s.
- ♦ Des formations adaptées
- ♦ Une reconnaissance financière digne (salaires et pensions) en lien avec la pénibilité de nos métiers.

→ De garder ouvertes toutes les options thérapeutiques, maintenant ainsi des possibilités de créativité et d'initiatives tant pour les soignant·e·s que pour les patient·e·s.

→ L'arrêt immédiat des fermetures de lits de services, de CMP.

→ Une psychiatrie publique forte, encadrée par le statut de la fonction publique hospitalière.

JEUDI 5 DECEMBRE 2019